

Du travail en perspective !

Les vacances sont là, certes, mais la rentrée n'est pas loin et elle s'annonce riche en événements. C'est pourquoi la CFDT s'est entretenue avec la direction du centre pour discuter de deux dossiers d'importance pour l'avenir de BRUNE PPDC : Le transfert du 92 et le dossier de revalorisation des métiers en PPDC...en attendant la CFDT continue son travail pour améliorer au quotidien les conditions de travail des agents de BRUNE PPDC.

On en a fait beaucoup avec ce transfert d'activité du 92 sur BRUNE PPDC, finalement plus de bruit qu'autre chose et l'impact sera moins important que ce que prévu par certains syndicats plus empressés à s'exciter qu'à réfléchir, car au final 10 emplois accompagneront ce transfert dont 7 créations de poste (6 lignes à la collecte et 1 poste en s3c pour la prise en charge affranchigo) et 3 emplois transférés du 92 à BRUNE PPDC.



Bref ce ne sera pas la révolution annoncée et la CFDT veillera à ce que ce transfert se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous. Un point a cependant retenu notre attention, **la sous-traitance...** BRUNE récupérera un certain nombre de lignes sous-traitées (par SVP TRANSPORT), la CFDT sera attentive à ce que cela ne devienne pas structurel sur les collectes des PPDC car la COLLECTE est et doit rester le cœur de métier des PPDC.



Quant au projet «**valorisation des métiers du départ**» (VMD) plutôt une revalorisation d'ailleurs, que la CFDT préfère appeler «**concentrateurs d'avenir**», il en sera question dans le dernier trimestre 2008, pour une mise en place fin mars, début avril 2009, le temps que BONVIN PPDC ait terminé et mis en place en premier son projet pilote.

Avant de progresser sur ces deux dossiers, la CFDT avance sur les revendications locales, ainsi les fiches CHSCT demandées pour les sites distants, sont ou seront mis en place et nous avons été entendus sur la création de vestiaires au niveau 0 pour les collecteurs et au premier pour les autres services. Enfin, la CFDT se félicite des gros progrès du centre en terme de formation et de prévention aux accidents du travail et du gros effort fait pour rattacher deux collègues malentendant à la collecte et du suivi prévu pour parfaire leur intégration (formation au langage des signes par exemple).

En conclusion : Renforcer l'action de la CFDT !

Parce que nous oeuvrons pour aboutir à une véritable reconnaissance des métiers en PPDC, parce que nous agissons au quotidien pour améliorer les conditions de travail, parce que nous sommes confrontés à la fois à des logiques patronales cherchant à réaliser de la productivité et à des logiques syndicales axées uniquement sur la recherche du conflit perpétuel, la CFDT a besoin de votre soutien ! La CFDT, c'est négocier pour des résultats concrets et durables. Si vous êtes en phase avec notre approche, n'hésitez pas, renforcez notre action : **adhérez !**